

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 03 juillet 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	13	14

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 03 juillet 2024 à 21h, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Chaussan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux, maire, en session ordinaire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 28 juin 2024

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 28 juin 2024

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, Mme Bertelle Emilie, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, M Aymard Nicolas, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, M Grange Christophe, M Langlet Pascal

Membres excusés :

M Rolland Alain donne pouvoir à Didier Guyot

Secrétaire de séance : Anik Blanc

D2024_027 – Demande de subvention département

Vu le Code Général des Collectivités territoriales

Vu le dispositif Appel à projet du département du Rhône 2024

Considérant que la commune de Chaussan peut prétendre au dispositif

La commune de Chaussan fait une demande de subvention au titre de l'Appel à projet du département du Rhône au titre de l'opération suivante : Tiers Lieu Osmose

Monsieur le Maire présente le plan de financement

Dépenses HT		Recettes	
Travaux	Coût prévisionnel		Financement prévisionnel
Frais étude	22 400€	Département	100 000€
Travaux	1 074 500€	Fond vert	641 317€
Autres	163 750.90€	Drac – DGD	290 160€
Imprévus	28 827€	Fond propre	258 000.90
Total	1 289 477.90€	Total	1 289 477.90€

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, a l'unanimité

Approuve la demande de demande de subvention auprès du département du Rhône

Sollicite auprès du département du Rhône le versement d'une subvention, à hauteur de 100 000€, au titre de l'appel à projet.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'opération ci-dessus référencée.

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
Unanimité

Le Maire

Luc Chavassieux

